

AAS · AFJ · AJEMA · CSR

## ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE MORGES-AUBONNE-COSSONAY

Tél. 021 / 804 98 98 Fax 021 / 804 98 15 <u>aarasmac@vd.ch</u>

## **CONSEIL INTERCOMMUNAL**

Aux Municipalités des 62 Communes de la région Morges-Aubonne-Cossonay

V/Réf:

N/Réf.: DVZ/dbl

Morges, le 7 novembre 2016

Mesdames et Messieurs les Syndics, Mesdames et Messieurs les Municipaux,

Nous avons l'avantage de convoquer le représentant de votre Commune à la séance extraordinaire du Conseil intercommunal ARASMAC qui aura lieu le :

## jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2016 à 19h00 à la Salle de l'Esplanade 1170 Aubonne

## L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Liste des présences.
- Assermentation des nouveaux Conseillers intercommunaux ARASMAC.
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2016 (cf. document annexé).
- Préavis N° 06/2016 « Fonctionnement du Réseau d'Accueil de Jour des Enfants de Morges Aubonne (AJEMA) – Délégation de compétence au CODIR pour la législature 2016 - 2021 » (cf. document annexé).
- 5. Préavis N° 07/2016 « Besoins en locaux ARASMAC demande d'un crédit d'étude de CHF 25'000.- » (cf. document annexé).
- Communications du Comité de direction ARASMAC.
- 7. Divers et prochaine séance : 15 juin 2017 (lieu à déterminer). Attention au changement de date.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous présentons, Mesdames et Messieurs les Syndics, Mesdames et Messieurs les Municipaux, nos salutations distinguées.

au nom du Conseil intercommunal ARASMAC le président la secrétaire

Laurent Guignard

Dominique Bickel

CC aux institutions et personnalités concernées à titre d'information

Annexes: mentionnées